

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2022_2_1

L' an deux mille vingt deux, le lundi 14 mars à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente - LES ASSIONS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 31

Date de convocation du : 04 Mars 2022

Présents : 26

Votants : 31

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur GSEGNER Gérard, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

**Objet : Vote du compte de
gestion, du compte
administratif et du résultat
d'affectation de l'exercice 2021
du budget principal et
présentation du résultat du
budget annexe zone d'activité**

Pouvoirs :

Madame ESCHALIER Cathy a donné pouvoir à Monsieur MICHEL Jean-Marc
Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry a donné pouvoir à Monsieur FOURNIER Joël
Monsieur ROUYEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert
Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROUYEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur BONNET Franck

Secrétaire de Séance : Monsieur Lionnel ROBERT

Mme Bérengère BASTIDE, Vice-présidente en charge des finances, présente et explique à l'assemblée les résultats de l'exercice 2021 au niveau du budget principal.

Sur la base de la présentation des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement, et des restes à réaliser pour 2021, des affectations de résultats, le compte administratif du budget principal 2021 de la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes, qui figure au verso de la présente délibération, est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

S'est retiré au moment du vote et n'a pas participé au vote : M. Joël FOURNIER, Président en fonction.

Il est également présenté et validé la situation budgétaire du 1er budget annexe zone d'activités 2021 qui comprend les 1ères dépenses pour des études et l'apport du budget principal pour la trésorerie nécessaire. L'appel de fond du prêt contracté en 2021 sera débloqué courant 2022 pour régler les acquisitions des parcelles pour lesquelles le compromis de vente a été signé.

BUDGET PRINCIPAL CDC PAYS DES VANS EN CEVENNES**COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Le 14 mars 2022, le conseil communautaire, réuni sous la présidence de M. FOURNIER Joël, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par M, FOURNIER, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement		Investissement		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		1 649 578,08	23 196,92		23 196,92	1 649 578,08
Opérations de l'exercice	5 843 509,36	6 410 121,98	1 231 153,48	483 890,15	7 074 662,84	6 894 012,13
Totaux	5 843 509,36	8 059 700,06	1 254 350,40	483 890,15	7 097 859,76	8 543 590,21
Résultat de clôture		2 216 190,70	770 460,25			1 445 730,45

Besoin de financement	
Excédent de fonctionnement	2 216 190,70

Reste à réaliser	278 364,00	460 172,00
------------------	------------	------------

<i>Restes à réaliser</i>	<i>Besoin de financement</i>	
	<i>Excédent de financement</i>	181 808,00

Besoin total de financement	588 652,25	section investissement +
Excédent total de financement		restes à réaliser

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

588 652,25

au compte 1068
Investissement

1 627 538,45	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté
---------------------	--

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes ;

4° Reconnait la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Décision prise à l'unanimité des membres présents et représentés,
Ont signé la liste d'émargement dressée en début de séance,

Le Président, Joël FOURNIER

Emis le 14/03/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le